

# CITÉ ÉDUCATIVE

VOL. 18 NO 1 SEPTEMBRE 2002

## LA REVUE DE L'AGEEFEP

**Colloque sur les  
conditions de vie  
et d'étude des  
étudiants adultes**

**L'éducation des adultes  
au coeur de la modernisation  
du Québec**

**Quelques défis pour la FEP  
et son nouveau doyen**

[WWW.AGEEFEP.QC.CA](http://WWW.AGEEFEP.QC.CA)

**CONCOURS**  
**"Moi, je publie"**  
**800\$ en prix**  
détails en page 19

# NÉGOCIEZ VOTRE PLAN DE COURS!

Pour éviter les malentendus, négociez votre plan de cours au début de chaque trimestre. Le plan de cours, c'est une sorte de contrat que concluent les étudiant-e-s et le chargé-e de cours.

Un plan de cours adéquat comporte quatre clauses principales :

## Entente intervenue entre les étudiant-e-s et le chargé-e de cours.

### 1) LES OBJECTIFS DU COURS :

Nous avons pris connaissance des objectifs généraux et particuliers de ce cours, nous savons comment ce cours s'insère dans le programme d'étude et de quelle façon nous pourrions utiliser les connaissances acquises.

### 2) LA DESCRIPTION DU CONTENU :

Après discussion, nous avons constaté que le contenu prévu est fidèle aux objectifs, qu'il est suffisamment précis et structuré et assez large pour englober les principaux problèmes inhérents au champ d'étude. Enfin, il est convenablement réparti sur le trimestre.

### 3) L'ENSEIGNEMENT ET L'APPRENTISSAGE :

Après discussion, nous avons convenu des moyens d'enseignement qui seront mis en œuvre: laboratoires, discussions, travaux en équipe, cours magistraux, exercices individuels. De plus, les sources documentaires nécessaires sont clairement indiquées.

### 4) L'ÉVALUATION :

Nous avons convenu que l'évaluation portera sur: des travaux, des exposés en classe, des examens périodiques, la participation aux cours. Nous avons convenu des critères de l'évaluation et sommes confiants qu'ils permettront de mesurer si nous avons atteint les objectifs du cours. Enfin, nous avons précisé les dates d'exams et de remise des travaux.



**NÉGOCIER SON PLAN DE COURS,  
C'EST PRENDRE EN MAIN SA FORMATION !**

Facile  
à trouver!

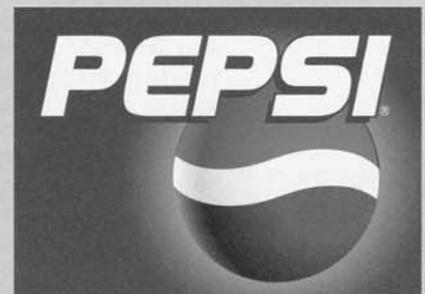
Nous sommes  
au deuxième  
étage!



CAFÉ•BAR  
*La Brunante*

3200, rue Jean-Brillant, local 2326  
Un café étudiant géré par l'AGEEFEP

[www.ageefep.qc.ca](http://www.ageefep.qc.ca)



«La cité éducative implique que puissent être mis à la disposition de chaque citoyen les moyens de s'instruire, de se former, de se cultiver à sa propre convenance.»

Edgar Faure, *Apprendre à être*

*Cité éducative* est la revue officielle de l'Association générale des étudiants et des étudiantes de la Faculté de l'éducation permanente de l'Université de Montréal (AGEEFEP).

**Directeur**

Robert Martin

**Rédacteur en chef**

Claude Garon

**Direction artistique, graphisme et mise en pages**

Signal Création

**Administrateur**

Normand Bélisle

**Impression**

Québecor World

**Publicité**

AGEEFEP

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Québec

Bibliothèque nationale du Canada

ISSN 0833-904X

Port payé à Montréal

Envois de publication canadienne — contrat de vente no 40069245

Les textes et illustrations publiés dans *Cité éducative* peuvent être reproduits avec mention obligatoire de la source.

**Comité de direction**

Robert Martin, président

Normand Bélisle, secrétaire général

Chantal Bastien, vice-présidente

Claudette T. Cloutier, vice-présidente

Denis Sylvain, vice-président

**Secrétariat**

Louise Daigneault

**Adresse postale :**

C.P. 6128,  
 Succ. Centre-ville  
 Montréal (Québec)  
 H3C 3J7

Tél. : (514) 343-7733

1-800-563-3678

Télécopieur :

(514) 343-7724

Site Web :

[www.ageefep.qc.ca](http://www.ageefep.qc.ca)

Courriel :

[citeducative@ageefep.qc.ca](mailto:citeducative@ageefep.qc.ca)



# SOMMAIRE

Éditorial : Des jours meilleurs pour l'éducation des adultes?	7
Colloque sur les conditions de vie et d'étude des étudiants adultes	8
Du 27 octobre au 1 <sup>er</sup> novembre, le Québec célébrera les mille et une façons d'apprendre	9
L'éducation des adultes au cœur de la modernisation du Québec	10
Quelques défis pour la FEP et son nouveau doyen	12
50 ans d'éducation des adultes à l'Université de Montréal	15
En enseignement à distance, les étudiants n'optent pas pour les meilleures stratégies d'apprentissage	16
Le journalisme et la confusion des genres : Distraire ou informer?	18
Remise des prix Lizette-Gervais	19
Les étudiants à temps partiel enfin admissibles à l'aide financière	20
La FEP compte 419 nouveaux bacheliers et bachelières	21
L'AGEEFEP en bref	22

En page couverture :  
 photo de Marcel Felteau  
 prise au Jardin botanique de Montréal

Guide des  
**ateliers  
services**  
de l'Université de Montréal  
2002-2003

Pour connaître tous les ateliers et services, les événements  
et les idées de sorties, consultez **le Fureteur**

**Culture \* Counseling > Santé ✓**  
**Entraide ∞ Emploi → Ressources**

Université **um**  
de Montréal

\*Fureteur est distribué sur le campus et dans les quartiers environnants pendant toute l'année scolaire.

## Calendrier des Services aux étudiants \* automne 2002

### SEPTEMBRE

Soyez informé personnellement des offres  
d'emploi reliées à votre domaine d'études!  
Inscrivez-vous sans tarder au service de  
placement pour finissants et diplômés du  
**Service universitaire de l'emploi.**

INFO-EMPLOI :  
(514) 343.6736 / www.emploi.umontreal.ca

### 17 SEPTEMBRE AU 4 DÉCEMBRE Ciné-Campus

Trois représentations  
tous les mardi et mercredi  
à 17 h, 19 h et 21 h  
Centre d'essai

Entrée : 2,99 \$ (étudiants) / 3,99 \$ (grand public)

INFO-FILMS :  
(514) 343.6524 / www.sac.umontreal.ca

### 18 AU 22 NOVEMBRE Relaxe! c'est juste la fin de session

Semaine du mieux-être psychologique  
Le stress : ses conséquences et les stratégies  
pour contrôler l'anxiété afin de mieux  
affronter la fin de session.

INFO-SOCP :  
(514) 343.6853 / www.socp.umontreal.ca

### 5 DÉCEMBRE SACAJAZZ

Jeu à 20 h  
Centre d'essai / Entrée : 10 \$

INFO-MUSIQUE :  
(514) 343-6111, poste 4692

### 3 AU 13 SEPTEMBRE Grand Bazar

Vente à petit prix de vêtements, d'articles  
de maison, de fournitures scolaires,  
de meubles et d'objets de toutes sortes.  
9 h 30 à 16 h  
Pav. 3200, rue Jean-Brillant, 2<sup>e</sup> étage

INFO-BAZAR :  
(514) 343.7896 / www.serdahc.umontreal.ca

### 25, 26 ET 27 OCTOBRE L'épreuve de Marivaux

Lec-TUM, théâtre en lecture  
Vendredi et samedi, 20 h  
Dimanche, 14 h et 20 h  
Studio Théâtre / Entrée : 5 \$

INFO-THÉÂTRE :  
(514) 343-6111, poste 4691

### 18 NOVEMBRE AU 13 DÉCEMBRE Campagne des paniers de Noël

Une collecte de denrées non périssables,  
de jouets et de dons en argent est organisée au  
profit des étudiants dans le besoin de l'U de M,  
de l'École des HEC et de l'École Polytechnique.  
Des bénévoles sont aussi recherchés!

INFO-ENTRAIDE :  
(514) 343.7896 / www.serdahc.umontreal.ca

### 6 DÉCEMBRE Chœur gospel du SAC

Vendredi à 20 h  
Centre d'essai / Entrée : 10 \$

INFO-MUSIQUE :  
(514) 343-6111, poste 4692

### 9 AU 13 SEPTEMBRE Rien ne se perd, tout se crée

Arts visuels, cinéma, communication, danse, langues,  
musique, photographie, radio, théâtre et vidéo.  
Inscription aux ateliers d'automne du SAC  
9 h 30 à 20 h  
Secrétariat du Service des activités culturelles

INFO-ATELIERS :  
(514) 343.6524 / www.sac.umontreal.ca

### 4 AU 7 NOVEMBRE Carrières sans frontières Semaine de l'orientation et de l'emploi

Stands d'information, conférences, ateliers,  
Journée de l'emploi.

(514) 343.6853 / www.socp.umontreal.ca  
(514) 343.6736 / www.emploi.umontreal.ca

### 22, 23 ET 24 NOVEMBRE Spectacle de danse contemporaine

Volet professionnel  
Vendredi, samedi et dimanche, 20 h  
Centre d'essai / Entrée : 10 \$

INFO-DANSE :  
(514) 343-6111, poste 4686

### 15 DÉCEMBRE Chœur

Dimanche à 14 h 30  
Église Sainte-Bernadette-Soubirous  
Entrée : 10 \$ (étudiants) / 15 \$ (grand public)

INFO-MUSIQUE :  
(514) 343-6111, poste 4692

### 10 SEPTEMBRE AU 28 NOVEMBRE Les 24 ateliers du SOCP

Méthodes d'étude, orientation scolaire  
et professionnelle, développement  
des compétences personnelles.  
Inscription aux ateliers du Service d'orientation  
et de consultation psychologique

INFO-ATELIERS :  
(514) 343.6853 / www.socp.umontreal.ca

### 15, 16 ET 17 NOVEMBRE Dieu de Woody Allen

Lec-TUM, théâtre en lecture  
Vendredi et samedi, 20 h  
Dimanche, 14 h et 20 h  
Studio Théâtre / Entrée : 5 \$

INFO-THÉÂTRE :  
(514) 343-6111, poste 4691

### 30 NOVEMBRE, 1<sup>ER</sup>, 7, 8, 14 ET 15 DÉCEMBRE Le Magicien d'Oz de L. Frank Baum

Petit-TUM, théâtre pour enfants  
Vendredi et samedi, 13 h et 16 h  
Centre d'essai  
Entrée : 10 \$ (adulte) / 5 \$ (enfant)

INFO-THÉÂTRE : (514) 343-6111, poste 4691

### TOUTE L'ANNÉE Votre poids vous pèse ?

Rencontrez une diététiste-nutritionniste  
et découvrez une approche axée sur le  
changement des habitudes alimentaires  
plutôt que sur un régime restrictif.

RENDEZ-VOUS : (514) 343.6853, poste 0  
www.sante.umontreal.ca

## Coordonnées

#### Centre d'essai et Studio Théâtre

Centre étudiant  
Pavillon J.-A.-DeSève  
2332, boul. Édouard-Montpetit,  
6<sup>e</sup> étage

Ⓧ Édouard-Montpetit ou autobus 51

#### Église Sainte-Bernadette- Soubirous

6900, 16<sup>e</sup> av.,  
Rosemont

Ⓧ Jean-Talon et autobus 95 est

#### Secrétariat du SAC

Centre étudiant  
Pavillon J.-A.-DeSève  
2332, boul. Édouard-Montpetit,  
2<sup>e</sup> étage, bureau C-2524

Ⓧ Édouard-Montpetit ou autobus 51

#### Service d'action humanitaire et communautaire

Pavillon 3200, rue Jean-Brillant,  
local B-2253

Ⓧ Côte-des-Neiges ou autobus 51

#### Service d'orientation et de consultation psychologique

2101, boul. Édouard-Montpetit,  
3<sup>e</sup> étage, bureau 330

Ⓧ Édouard-Montpetit ou autobus 51

#### Service universitaire de l'emploi

Centre étudiant  
Pavillon J.-A.-DeSève  
2332, boul. Édouard-Montpetit,  
Rez-de-chaussée, local A-0304

Ⓧ Édouard-Montpetit ou autobus 51

Université **um**  
de Montréal

# Foncez au STADE

7 sept.  
21 sept.  
12 oct.



À partir de 8 \$ le billet  
et de 25 \$ par billet de saison

> Au CEPSSUM  
2100, boul. Édouard-Montpetit

> Sur le réseau Admission  
Tél. : (514) 790-1245  
[www.admission.com](http://www.admission.com)

Information : (514) 343-7772  
[www.carabins.umontreal.ca](http://www.carabins.umontreal.ca)

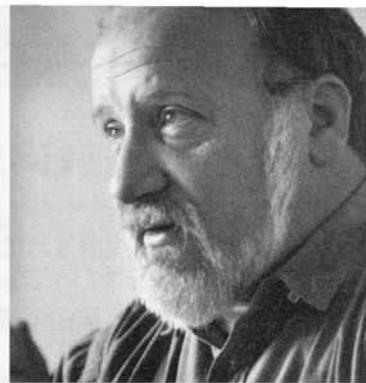


Matches de football des Carabins au CEPSSUM

<b>SAISON 2002-2003</b>			VISITEURS
Samedi	7 septembre	13 h 30	McGill
Samedi	21 septembre	13 h 30	Laval
Samedi	12 octobre	13 h 30	Bishop's

**Carabins**

Université   
de Montréal



## Des jours meilleurs pour l'éducation des adultes?

Se pourrait-il que des jours meilleurs s'annoncent pour l'éducation des adultes, l'éducation permanente et la formation continue? Il existe en tout cas des indices encourageants. À l'échelle du Québec, on pense plus particulièrement à la Politique d'éducation des adultes dévoilée en mai dernier, à la tenue de la première Semaine québécoise des adultes en formation, du 27 octobre au 1<sup>er</sup> novembre, et à l'admissibilité toute récente des étudiantes et des étudiants à temps partiel au régime de l'aide financière aux études. Ces trois mesures témoignent d'un regain d'intérêt des pouvoirs publics pour l'éducation des adultes comme on n'en avait pas vu depuis au moins 20 ans.

À l'Université de Montréal, qui célèbre cet automne ses 50 ans d'engagement en éducation des adultes, on observe également des signes très positifs. Ainsi en est-il de la nomination d'un nouveau doyen à la Faculté de l'éducation permanente, M. Jean-Marc Boudrias, un administrateur d'expérience qui connaît à fond les rouages de l'Université de Montréal et dont le leadership sera fort bienvenu en ces temps de changement. L'augmentation du nombre d'étudiant-e-s au cours des derniers trimestres, après plusieurs années de décroissance qui avaient fait perdre à la FEP environ 25 % de sa clientèle, constitue évidemment un heureux renversement de tendance : n'est-il pas plus facile d'orchestrer le développement lorsque les ressources financières sont en croissance?

L'élément le plus positif demeure cependant les précisions sur le mandat de la Faculté dont le recteur, M. Robert Lacroix, a fait part le printemps dernier.

L'AGEEFEP ne peut ainsi que saluer la volonté de recentrer l'activité de la Faculté sur les programmes crédités. Cela signifie que la FEP créera des certificats pour répondre à de nouveaux besoins de formation. Historiquement, c'est ce type de programme qui a fait le succès de la Faculté.

Le recteur en a par ailleurs surpris plus d'un en donnant à la FEP la responsabilité de créer et de gérer, en collaboration avec les autres facultés, des programmes courts de deuxième cycle menant à un diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS). L'AGEEFEP revendiquait cette mesure depuis plusieurs années, mais c'est un secret de polichinelle que d'autres unités de l'Université n'étaient pas chaudes du tout à l'idée qu'une faculté sans corps professoral régulier puisse assumer des responsabilités dans les études supérieures. La clarification du recteur à ce propos reflète sans doute la volonté de la direction de l'Université que les facultés et les unités académiques surmontent leurs rivalités et leurs réticences du passé.

C'est sans doute dans cette même dynamique que le vice-rectorat au 1<sup>er</sup> cycle et à la formation continue a indiqué récemment qu'il est dans l'intérêt de l'Université de Montréal que la FEP crée des baccalauréats avec appellation (BACCAP). Cette initiative répond à l'impératif d'attirer et de fidéliser la clientèle étudiante. D'autres universités offrent en effet de tels baccalauréats, qui ont une plus grande valeur dans le marché du travail que le baccalauréat ès sciences ou ès arts par cumul de certificats. La création de BACCAP est elle aussi une très ancienne revendication de l'AGEEFEP.

Le nouveau contexte d'ouverture à l'éducation des adultes étant favorable à l'innovation, c'est avec confiance que nous demanderons incessamment à l'Assemblée universitaire de créer un comité ayant le mandat de concevoir un énoncé politique institutionnel en reconnaissance des acquis. Cette demande s'inscrit dans l'air du temps, pourrait-on dire, puisque la politique d'éducation des adultes recommande aux universités de prendre une telle initiative.

Tous ces changements positifs ne sont cependant pas le fruit de la génération spontanée : ils découlent des incessantes pressions sur les pouvoirs publics et les établissements d'enseignement qu'exerce depuis de très nombreuses années le monde de l'éducation des adultes.

Dans ce mouvement, l'AGEEFEP a été très active. De tous les dossiers évoqués ci-dessus, même ceux à caractère national, il n'en est pas un seul où elle n'ait été directement engagée. Les étudiants et les étudiantes adultes doivent avoir leur mot à dire dans le système éducation et il n'existe pas de meilleur moyen d'y arriver que le modèle associatif. C'est d'ailleurs pourquoi, à titre d'étudiant ou d'étudiante de la FEP, vous devriez vous faire un devoir — et un plaisir — de participer à l'assemblée générale de l'AGEEFEP, le 16 novembre prochain.

Le président,

Robert Martin

# Colloque sur les conditions de vie et d'étude des étudiants adultes

Claude Garon

**D**es étudiants adultes des établissements publics des trois ordres d'enseignement et des groupes populaires d'alphabétisation se réuniront pendant deux jours pour réfléchir à leurs conditions de vie et d'étude ainsi qu'aux moyens de mieux se faire entendre des pouvoirs publics. Ce colloque aura lieu les 26 et 27 octobre prochains, à Montréal, dans le cadre de la Semaine québécoise des adultes en formation.

Les participants et participantes à l'événement travailleront en ateliers et formuleront des propositions sur les quatre thèmes suivants : les droits des étudiants adultes, leurs conditions socio-économiques, la reconnaissance des acquis scolaires et expérientiels ainsi que les moyens d'action de nature à améliorer leur sort.

## LES DROITS

Au Québec, contrairement à l'éducation des jeunes, l'éducation des adultes n'est pas reconnue comme un droit. Déjà, en 1982, la Commission d'étude sur la formation professionnelle et socioculturelle des adultes (CEFA), connue sous le nom de Commission Jean, estimait qu'il s'agit là d'une lacune qui contribue à maintenir l'éducation des adultes dans la marginalité. Les participant-e-s à l'atelier sur les droits se demanderont donc si, dans le contexte d'aujourd'hui, il serait pertinent et utile que le Québec se dote d'une loi-cadre sur l'éducation des adultes ainsi que d'une charte des droits de l'étudiant adulte, et qu'il crée un poste d'ombudsman pour en assurer l'application.

Parmi les autres questions qui feront l'objet de débats, notons celles-ci : tous les adultes, et plus particulièrement les prestataires de l'aide sociale et de l'assurance emploi, ont-ils vraiment la possibilité de choisir leur programme d'étude? Quelles sont les modalités de la participation des adultes à la définition des programmes d'étude, au choix des méthodes pédagogiques ainsi qu'à l'évaluation des enseignements et des enseignants? Dans sa forme actuelle, la *Loi sur l'accréditation et le financement des associations d'élèves ou d'étudiants* permet-elle aux adultes de créer des associations étudiantes?

## LES CONDITIONS SOCIO-ÉCONOMIQUES

Dans l'échelle des besoins, il faut se nourrir et se loger avant de se cultiver l'esprit. L'éducation a donc pour préalable un minimum de ressources financières. L'atelier tentera de répondre à des questions très concrètes : Quelles sont les conditions socio-économiques qui entravent les projets de formation des adultes? Dans les conditions actuelles, chaque adulte a-t-il la possibilité réelle d'obtenir une formation de base gratuite, soit le secondaire V ou l'équivalent? Au chapitre de la formation, quels sont les règles, politiques et barèmes d'Emploi Québec pour les bénéficiaires de l'assurance emploi et de l'aide sociale? Sont-ils adéquats? Pour ceux et celles qui y ont droit, le régime de l'aide financière aux études répond-il à leurs besoins?

## LA RECONNAISSANCE DES ACQUIS

*La reconnaissance des acquis, une responsabilité politique et sociale*, titrait par ailleurs l'avis du Conseil supérieur de l'éducation publié en juin 2000. Le message semble avoir été entendu puisque le gouvernement du Québec a fait de la reconnaissance des acquis une priorité de la Politique d'éducation des

adultes dans une perspective de formation continue qu'il a lancée le printemps dernier.

On ne saurait cependant se contenter des mots et des engagements verbaux. Aussi les étudiants adultes seront-ils invités à donner leurs points de vue sur les questions suivantes : En l'état actuel des choses, est-il effectivement possible de faire reconnaître ses acquis scolaires et expérientiels en alphabétisation, au secondaire, au collégial et à l'université? Quels sont les difficultés et les obstacles? Quelles sont les méthodes d'évaluation des acquis : Portfolio? Examens et travaux écrits? Entrevues? Stages? Autres moyens? Qui devrait assumer le coût de l'évaluation des acquis? Le ministère de l'Éducation? La Commission scolaire? L'établissement? L'étudiant?

## LES MOYENS D'ACTION

Dans les établissements publics d'enseignement, l'éducation des adultes souffre de nombreuses lacunes et pose de grands défis. On note cependant un élément positif, soit un regain d'intérêt des pouvoirs publics pour cette question. Dans le processus de changement qui s'amorce, les étudiants adultes pourront-ils se faire entendre? Présentement, on peut en douter. Hormis quelques exceptions, ils ne disposent pas de regroupements bien structurés pour discuter et négocier avec les directions d'école, les commissions scolaires, les cégeps, les universités, le gouvernement du Québec et tous les autres partenaires du monde de l'éducation. Or, dans les sociétés démocratiques, c'est en unissant leurs forces que les citoyens sont le mieux en mesure de défendre leurs droits et leurs intérêts.

Au nombre des questions auxquelles l'atelier cherchera à répondre, celles-ci : La nature et l'influence du mouvement étudiant québécois ont beaucoup

varié au cours des quatre dernières décennies. Pour l'heure, il est indéniable qu'il constitue une force politique que les pouvoirs publics ne peuvent ignorer. Qu'en résulte-t-il de façon concrète? L'action du mouvement étudiant améliore-t-elle la vie des étudiants et des étudiantes? Pour l'essentiel, les étudiant-e-s adultes sont absents du mouvement étudiant. Cela est-il inévitable? Que peut-on faire pour donner une voix aux étudiant-e-s adultes?

## UNE PREMIÈRE

L'originalité de ce colloque tient dans le fait qu'il réunira des étudiant-e-s adultes des trois ordres d'enseignement et des groupes populaires d'alphabétisation. À notre connaissance, il n'y a pas de précédent d'une rencontre structurée d'un éventail aussi diversifié d'étudiants et d'étudiantes adultes.

C'est évidemment la tenue de la première Semaine québécoise des adultes en formation qui a servi de déclencheur au projet. Au cours de cette Semaine, tant les établissements scolaires que les entreprises, les syndicats et les organismes de toutes natures sont invités à célébrer, d'une façon ou d'une autre, les mille et une façons d'apprendre. Dans l'esprit même de la Semaine, des étudiant-e-s adultes du secteur public et des groupes populaires d'alphabétisation ont créé leur propre Comité et c'est des délibérations de ce dernier qu'est issu le projet de colloque. Le pari du Comité, c'est que, au-delà des caractéristiques propres à chaque groupe, tous les étudiant-e-s adultes du Québec ont beaucoup en commun, notamment la faible reconnaissance de l'éducation des adultes ainsi que l'insuffisance de son financement, et qu'ils doivent se faire entendre sur la place publique.

Pour ce qui est du volet universitaire de l'éducation des adultes, rappelons que ce sont l'AGEEFEP et la Fédération des associations étudiantes universitaires québécoises en éducation permanente (FAEUQEP) qui siègent au Comité des adultes et au Comité organisateur du colloque.

## Du 27 octobre au 1<sup>er</sup> novembre Le Québec célébrera les mille et une façons d'apprendre

**«Préoccupé par l'exercice du droit des adultes à l'éducation tout au long de la vie, l'Institut canadien d'éducation des adultes (ICEA) a constaté une stagnation, voire même un recul, de la participation des adultes à des activités de formation au cours des 10 dernières années. Cette situation nous apparaissait d'autant plus préoccupante que l'éducation des adultes, pour reprendre une expression consacrée par l'UNESCO, est une clé pour le XXI<sup>e</sup> siècle. Cette clé, plus d'un million de Québécoises et de Québécois l'utilisent annuellement. Pour l'ICEA, il s'agit d'un trésor qu'il faut dévoiler, partager, valoriser.»**

C'est en ces termes que le président de l'ICEA, M. Émile Olivier, s'est adressé aux quelque 175 personnes qui assistaient à l'annonce officielle de la première Semaine québécoise des adultes en formation, qui aura lieu du 27 octobre au 1<sup>er</sup> novembre sous le thème «Mille et une façons d'apprendre». Le ministre de l'Éducation et de l'Emploi, M. Sylvain Simard, la ministre déléguée à l'Emploi, M<sup>me</sup> Agnès Maltais, ainsi que la présidente de la Commission des partenaires du marché du travail, M<sup>me</sup> Léa Cousineau, étaient les invités de marque de ce lancement. Les organismes qu'ils représentent constituent les principaux bailleurs de fonds de la Semaine. Le ministère de l'Éducation ainsi que le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale ont en effet versé environ 400 000 \$ chacun pour l'organisation de cette Semaine alors que la contribution de la Table des partenaires se chiffre à 200 000 \$. C'est cependant à l'ICEA qu'incombe la responsabilité d'organiser l'événement.

Ce dernier constitue par ailleurs la première manifestation concrète de

la Politique d'éducation des adultes dans une perspective de formation continue qu'a adoptée le gouvernement du Québec le printemps dernier. Il concrétise aussi l'engagement que le Québec a pris auprès de l'UNESCO de se joindre aux quelque 35 pays qui organisent une telle Semaine pour célébrer et promouvoir l'éducation des adultes.

Que ce soit dans les établissements publics d'enseignement, les entreprises, les syndicats ou les organismes communautaires, chacun est invité à célébrer les adultes qui, de toutes sortes de façons, sont engagés dans des activités de formation, mais aussi à réfléchir à l'importance de l'éducation tout au long de la vie dans une société complexe comme la nôtre et aux obstacles qui empêchent les personnes de parfaire leur formation.

À cet égard, il est connu que, comparativement aux autres pays développés et même aux autres provinces canadiennes, le Québec accuse un certain retard dans le taux de participation de sa population adulte à des activités de formation. Un sondage Léger Marketing réalisé l'automne dernier a indiqué que seulement 31,5 % des adultes québécois participaient ou avaient participé à une activité de formation au cours de la dernière année. Les Québécois et les Québécoises ont pourtant une perception très favorable de la formation continue : 98 % considèrent qu'il n'est jamais trop tard pour apprendre, 97 % qu'il faut apprendre tout au long de sa vie, 84,7 % qu'ils sont capables d'apprendre et 95 % qu'il est plaisant d'apprendre même si cela est exigeant.

Rappelons enfin que l'AGEEFEP et la Fédération des associations étudiantes universitaires québécoises en éducation permanente (FAEUQEP) ont été associées à l'ICEA et au ministère de l'Éducation dès l'étude de faisabilité et la conception de la Semaine québécoise des adultes en formation.

Une étudiante en histoire a scruté la période 1930-1980

# L'éducation des adultes au cœur de la modernisation du Québec

Claude Garon

**D**e 1930 à 1980, l'éducation des adultes a été au cœur de la démocratisation et de la modernisation de la société québécoise. Puis elle a nettement décliné dans les années 80 et 90. En ce début de XXI<sup>e</sup> siècle, assistera-t-on à sa renaissance?

Tel est le propos de *L'éducation des adultes au Québec (1930-1980)*<sup>1</sup>, une collection de témoignages de 17 acteurs et observateurs de ce champ d'activité au cours des dernières décennies. Publié le printemps dernier, l'ouvrage de Mélanie Chabot, une étudiante en histoire, a été réalisé en étroite collaboration avec l'Institut canadien d'éducation des adultes (ICEA) et grâce à la participation financière du Fonds de solidarité de la Fédération des travailleurs du Québec.

À la fin des années 30, le début de la période à laquelle s'est intéressée l'auteure, le Québec est une société très conservatrice dans laquelle l'éducation en général et l'éducation des adultes en particulier sont peu valorisées. Seule une minorité de francophones a accès aux études, l'analphabétisme constitue un phénomène courant et la formation professionnelle publique est pour ainsi dire inexistante.

## DANS LE MONDE AGRICOLE

Tous et toutes ne partagent cependant pas les valeurs dominantes, notamment dans les syndicats, le mouvement

coopératif et les mouvements sociaux, qui organisent de nombreuses activités de formation. Dans le monde agricole, c'est plus particulièrement le cas de l'Union catholique des cultivateurs (UCC), dont le journal *La terre de chez nous* publie un cours à domicile chaque semaine, de novembre à avril. Cette initiative durera d'ailleurs pendant 40 ans.

Dans les rangs, les cultivateurs se réunissent et discutent du contenu du cours, qui porte généralement sur des sujets techniques relatifs à l'élevage des animaux et aux méthodes de culture. Avec le temps, bien d'autres thèmes à caractère social et économique font l'objet de réflexions et de débats, ce qui contribue à une meilleure compréhension de la société et à l'évolution des mentalités.

## DANS LES VILLES

Dans les villes aussi, on observe le même bouillonnement d'idées. À l'université populaire Albert Saint-Martin, à Montréal, nombre d'ouvriers s'intéressent aux idées politiques européennes et à la critique sociale. La Confédération des travailleurs catholiques du Canada, l'ancêtre de la CSN, ainsi que la FTQ disposent de leur propre service de formation, qui initie les ouvriers au travail en groupe, au fonctionnement des assemblées délibérantes ainsi qu'à l'analyse politique, sociale et économique.

Le mouvement de l'Action catholique (Jeunesse ouvrière catholique, Jeunesse agricole catholique, Ligue indépendante catholique, etc.), dont la devise est «voir, juger, agir» regroupe

également des dizaines de milliers de personnes qui approfondissent leur réflexion et diversifient leurs connaissances à partir des problèmes de la vie quotidienne.

Surtout dans les années 40 et 50, les médias ont beaucoup contribué à l'éducation des adultes. Entre autres, l'Office national du film était à cette époque très engagé en éducation populaire, les films servant à poser des problèmes et à déclencher la discussion. La radio et, à compter des années 50, la télévision diffusaient pour leur part des émissions d'une grande valeur éducative qui ont permis à la population de mieux comprendre les enjeux d'un monde en mutation. À titre d'exemple, chose difficilement imaginable aujourd'hui, l'Institut canadien d'éducation des adultes (ICEA), qui jouait déjà un rôle majeur en éducation des adultes au Québec, produisait conjointement avec Radio Canada une émission intitulée *Les idées en marche*, qui a tenu l'antenne pendant plusieurs années.

Comme le note Mélanie Chabot, c'est ce bouillonnement d'idées qui a permis et alimenté la Révolution tranquille.

## LES ANNÉES 60 ET 70

La suite de l'histoire est bien connue. La réforme de l'éducation consécutive au Rapport Parent ouvre aux adultes les portes des établissements publics d'enseignement. La création du réseau de l'Université du Québec s'inscrit d'ailleurs dans cette perspective.

Toutefois, d'essentiellement «populaire» qu'elle était jusqu'alors,

l'éducation des adultes se «scolarise» progressivement, pour reprendre l'expression de l'auteure. Le phénomène était probablement inévitable, mais il a entraîné des conséquences néfastes, comme nous le verrons plus loin.

À l'origine, le vent de réforme qui souffle sur le système d'éducation donne lieu à une foule d'expériences novatrices qui cherchent à préserver et à peaufiner les approches pédagogiques qui ont fait jusque-là le succès de l'éducation des adultes, soit la dynamique de groupe, la formation par les pairs, l'animation sociale et l'école active. À titre d'exemple, au Saguenay—Lac-Saint-Jean, à la fin des années 60, un fascinant projet de télévision éducative, connu sous le nom de TEVEQ, permet à des milliers d'adultes d'obtenir leur secondaire III, ce qui leur ouvre les portes de l'enseignement professionnel. Les objectifs sont souvent ambitieux et empreints d'idéalisme, y compris à l'Université de Montréal, où de vifs débats ont cours sur la nature de l'engagement de l'établissement en éducation des adultes. Hors des murs de l'école, l'éducation populaire, qui jouit d'une solide base de financement public, continue à faire preuve de dynamisme et d'une grande créativité.

### LA COMMISSION JEAN ET LE DÉCLIN DE L'ÉDUCATION DES ADULTES

Cette vision large et généreuse de l'éducation des adultes formelle et informelle comme facteur d'épanouissement personnel, de développement social, de démocratie et de solidarité s'incarnera de façon systématique dans les travaux que mènera au début des années 80 la Commission d'étude sur la formation professionnelle et socioculturelle des adultes (CEFA), plus connue sous le nom de Commission Jean.

L'ambitieux projet du rapport de la Commission Jean, qui avait pour principe de base le développement humain et abordait tous les aspects de l'éducation des adultes, se heurte cependant à une sérieuse crise des finances publiques et au conservatisme budgétaire et social qui en résultera.

Avec le recul du temps, force est d'admettre, entre autres choses, que la

Du moins dans les établissements publics d'enseignement, la vision de l'éducation des adultes fondée sur le développement du potentiel des personnes s'est aussi singulièrement rétrécie. Graduellement, tant les politiques fédérales que provinciales d'éducation des adultes se sont centrées sur les besoins économiques et la formation de la main-d'œuvre.

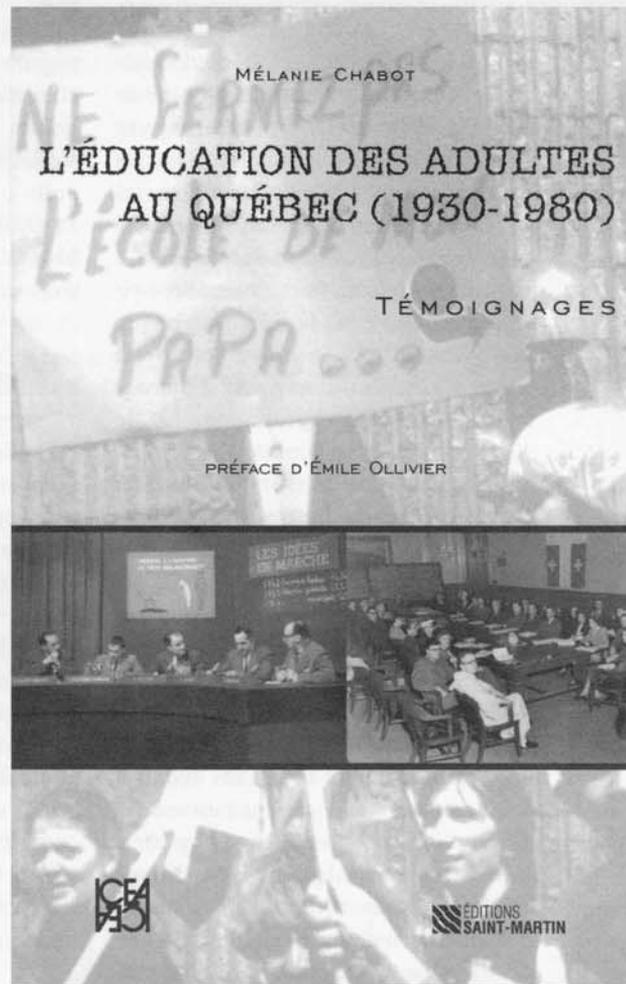
C'est sur la foi de tels constats que d'aucuns considèrent que les deux dernières décennies ont été marquées par un recul, une contre-réforme de l'éducation des adultes.

### L'ESPOIR SUBSISTE

En dépit de ces difficultés, les artisans de l'éducation des adultes qu'a interviewés M<sup>me</sup> Chabot ne sont pas totalement pessimistes, loin de là. Ancien doyen de la Faculté de l'éducation permanente et ancien président de l'ICEA, M. Guy Bourgeault considère que les déceptions viennent peut-être du fait qu'on a trop misé sur l'État pour régler tous les problèmes. M. Claude Ryan partage visiblement ce point de vue : «Sur le fond, la qualité d'une société va toujours, en dernière analyse, relever du travail d'éducation qui est fait dans la population. Le système d'enseignement peut faire une partie de ce travail-là. Mais une autre partie

très importante, celle qui est axée sur la culture de la liberté et la promotion de la personne porteuse de responsabilités sociales et civiques, doit être faite par la société civile.»

1. Chabot, Mélanie. *L'éducation des adultes au Québec (1930-1980)*. Éditions Saint-Martin. Montréal, 2002. 92 p.



volonté d'instaurer une pédagogie des adultes distincte de la pédagogie de l'école traditionnelle s'est pour ainsi dire éteinte. L'andragogie, la discipline qui étudie les caractéristiques particulières de l'apprentissage chez les adultes, s'est considérablement développée à compter des années 70, mais la quasi totalité des universités ont fermé leurs programmes au cours des dernières années. À toutes fins utiles, tant pour ce qui est des programmes d'étude et de la pédagogie, il ne subsiste guère de différence entre l'éducation des jeunes et celle des adultes

# Quelques défis pour la FEP et son nouveau doyen

Claude Garon

**C**réation de nouveaux programmes de certificat, de baccalauréats qualifiés et de diplômes d'études supérieures spécialisées (DESS), engagement dans la reconnaissance des acquis, recrutement et fidélisation de nouvelles clientèles, capacité à nouer des relations fructueuses avec les autres facultés, voilà quelques-uns des défis qui attendent le nouveau doyen de la Faculté de l'éducation permanente, M. Jean-Marc Boudrias.

Dans le rapport qu'il a déposé en mai dernier, dans lequel il recommandait à l'unanimité de nommer M. Boudrias à la tête de la FEP, le Comité de consultation dresse un intéressant bilan des audiences qu'il a tenues le printemps dernier. L'AGEEFEP était au nombre des 20 organismes et personnes qui se sont fait entendre sur la nomination du doyen, mais aussi sur le mandat et les perspectives de développement de la Faculté.

## ATTIRER LA CLIENTÈLE

Qui dit développement dit évidemment capacité à attirer de nouveaux étudiant-e-s et à favoriser leur persévérance. L'augmentation des inscriptions au cours des derniers trimestres a certes

mis fin à une longue période de décroissance, mais le rapport du comité de consultation rappelle que cette reprise est attribuable à l'intensification des activités hors campus de la FEP — les campus de Laval et de Longueuil connaissent beaucoup de succès — et à la francisation des immigrants scolarisés, un domaine où la Faculté a pris le relais des COFIS. À moyen et à long terme, c'est dans sa «capacité d'innover en matière de programmes» et de s'adapter aux exigences de l'apprentissage à vie qui caractérisent le marché du travail qu'elle pourra tirer son épingle du jeu.

Les membres du comité notent par ailleurs que l'Université de Montréal a peu investi dans la formation sur mesure. Il s'agit pourtant d'un marché important puisque la loi sur la formation de la main-d'œuvre oblige les entreprises à consacrer 1 % de leur masse salariale à la formation de leurs employés. «Sur ce plan, quand elle ne répondra pas elle-même aux attentes, la Faculté devrait être en mesure de mettre à la disposition des autres facultés son expérience en matière d'identification des besoins des professions et des entreprises, ainsi que celle de démarchage que nécessite un tel marché», lit-on dans le rapport.

Un autre créneau porteur est celui de la mise à niveau des étudiant-e-s de 1<sup>er</sup> cycle qui souhaitent entreprendre des études supérieures. Ce type d'activité est requis en raison de l'hétérogénéité des formations des étudiant-e-s et des lacunes dans la formation de base. Le problème de l'hétérogénéité se poserait également dans les cours de la FEP, où le

phénomène pourrait même s'accroître puisque la Faculté a le mandat d'accompagner les «nouvelles catégories de clientèles, notamment celles des immigrants scolarisés et des diplômés en techniques des cégeps». Le rapport rappelle à ce propos le point de vue de l'AGEEFEP selon lequel l'Université de Montréal a tout intérêt à pratiquer la reconnaissance des acquis.

## FIDÉLISER LA CLIENTÈLE

C'est bien beau d'admettre des étudiant-e-s, encore faut-il les «fidéliser» pour reprendre les mots du rapport. Cela pose des difficultés, dont celle-ci : «Une bonne partie de la génération des 20 et 35 ans met la priorité sur la qualité de vie, la leur comme celle de leur famille. Elle n'est pas disposée, comme d'autres générations avant elle, à sacrifier ses soirées ou ses activités familiales à la poursuite des études.»

À cela s'ajoutent une concurrence entre les universités qui «est vive pour ne pas dire féroce» et celle des réseaux américains et canadiens de formation en ligne.

Pour tirer son épingle du jeu, la FEP cherchera notamment à se donner «des créneaux qu'aucune université n'occupe». En ce qui concerne l'enseignement à distance traditionnel et les cours en ligne, le rapport note que l'ensemble de l'Université de Montréal accuse un grand retard et qu'il s'agit là d'un enjeu institutionnel.

De plus, alors qu'elles se désintéressaient de la question jusqu'à récemment, les universités de recherche sont aujourd'hui massivement engagées dans la formation continue, y compris dans

les études supérieures. Les initiatives de l'U. de M. dans ce dernier cas demeurent cependant modestes, mais un certain nombre de DESS, des certificats de deuxième cycle, ont effectivement été créés ces dernières années. En principe, la FEP a le mandat de créer et de gérer de tels programmes en collaboration avec d'autres unités académiques, mais sa capacité à le faire dépendra de l'évolution de ses relations «avec les autres facultés dans le sens de la complémentarité et de la solidarité institutionnelle et non de la confrontation», un sujet sur lequel nous reviendrons plus loin.

## LA VALEUR DES DIPLÔMES

En ce qui concerne le type de diplômes qu'offre la FEP, l'AGEEFEP n'est manifestement plus seule à penser qu'il en va de l'intérêt de l'Université de Montréal de créer des baccalauréats avec appellation, des baccalauréats «qualifiés» selon les mots du rapport. Les baccalauréats par cumul ès arts et ès sciences que décerne présentement la FEP comptent en effet l'inconvénient d'une reconnaissance limitée dans le marché du travail. Les auteurs du rapport donnent l'exemple suivant : «On sait par exemple que, pour certaines promotions, le milieu de la santé exige que les infirmières soient bachelières. Or, de plus en plus souvent dans le secteur de la santé, le baccalauréat par cumul de trois certificats, contrairement au baccalauréat en sciences infirmières, ne permet plus un avancement aussi rapide dans l'échelle des salaires ni ne donne un aussi bon accès à des promotions.»

L'idée que la création de baccalauréats qualifiés constitue une question d'équité pour les étudiants et les étudiantes de la FEP — l'AGEEFEP répète cet argument depuis nombre d'années — fait également son chemin. Après avoir rogné sur leurs loisirs ainsi que sur leur vie familiale pendant plusieurs années et après avoir payé les mêmes droits de scolarité que tous les autres bacheliers de l'U. de M., rappelle le rapport, les diplômés de la FEP s'étonnent de leur accès limité au marché du travail et aux études supérieures. Outre la santé, ce sont les secteurs des relations indus-

trielles et de la communication qui se prêteraient plus aisément à la création de baccalauréats qualifiés.

Les membres du comité semblent en tout cas avoir fait leur nid : «Les universités concurrentes offrent déjà un tel baccalauréat qualifié. Si l'Université de Montréal tarde à l'accorder, sa clientèle sera mal servie, pour ne pas dire desservie. Toute pertinente que soit cette raison, l'Université doit prendre la décision parce qu'elle est convaincue que l'adoption du baccalauréat qualifié sera bénéfique non seulement à l'institution dans son ensemble mais aussi aux autres facultés. En effet, avec l'introduction du baccalauréat qualifié à la Faculté de l'éducation permanente, les autres facultés auront potentiellement accès à un bassin accru de clientèle aux cycles supérieurs.»

## LES RELATIONS AVEC LES AUTRES FACULTÉS

La capacité de la FEP à créer des baccalauréats qualifiés et des DESS dépend toutefois dans une bonne mesure de la collaboration des autres facultés, qui sont responsables des diverses disciplines et souhaitent par conséquent avoir leur mot à dire dans le contenu des cours et des programmes de certificat. Ajoutons à cela qu'un certain nombre de facultés craignent la popularité éventuelle des baccalauréats qualifiés auprès de leur propre clientèle, ce qui ferait de la FEP une concurrente malvenue. L'engagement dans les études supérieures suscite également des réticences du fait que la FEP ne dispose pas d'un corps professoral puisque ce sont uniquement des chargés de cours qui y donnent de l'enseignement.

Le comité de consultation n'en fait pas moins preuve d'optimisme : «De l'avis d'intervenants, les tensions qui ont pu exister entre la FEP et d'autres facultés vont s'atténuer dans la mesure où l'on agrandira le bassin des clientèles par le développement de nouveaux marchés (par exemple, formation continue professionnelle pour les professionnels, formation courte). En d'autres termes, il ne s'agit pas de partager la même clien-

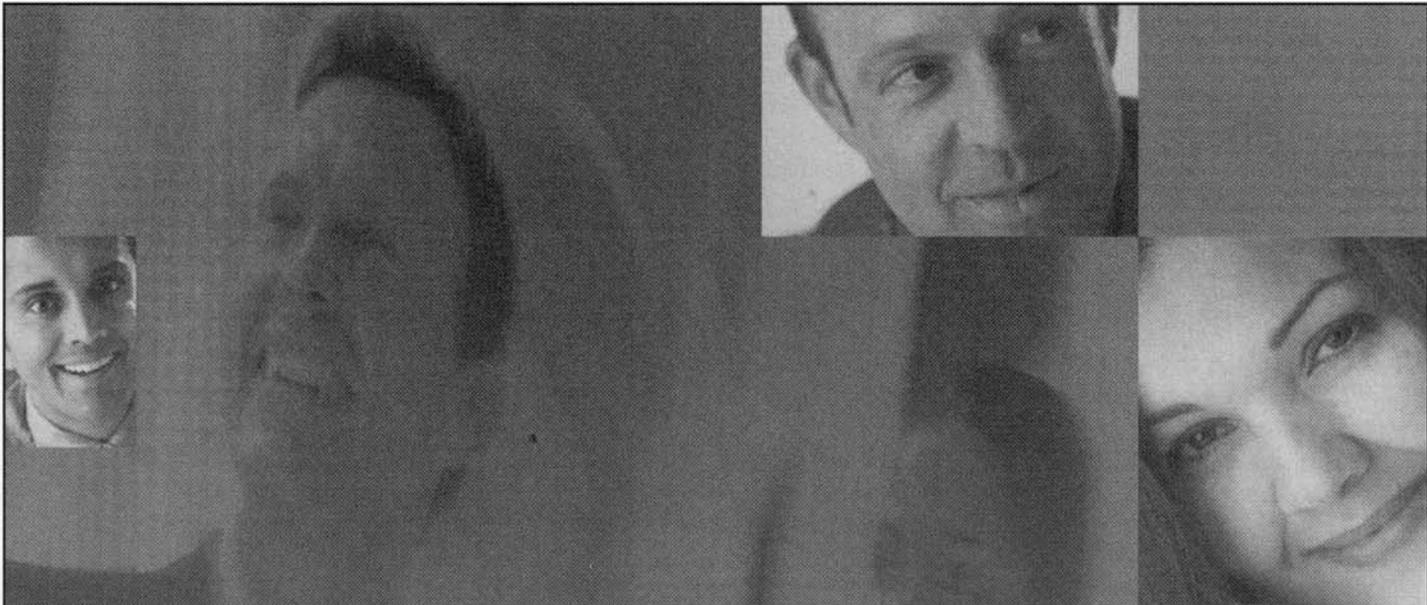
tèle mais d'en trouver de nouvelles.» C'est sans doute plus facile à dire qu'à faire.

Un autre facteur, dont ne parle pas le rapport, pourrait cependant favoriser le déblocage. Le vice-rectorat au premier cycle et à la formation continue a en effet indiqué au Conseil de l'Université que la création de baccalauréats qualifiés est devenue nécessaire dans l'intérêt de la FEP mais aussi de l'ensemble de l'Université. Compte tenu de la force du leadership du rectorat de M. Robert Lacroix, il s'agit d'un appui de taille qui est de nature à vaincre bien des résistances. Jamais dans le passé la direction de l'Université n'avait été aussi explicite sur cette question.

## ANDRÉ LEGAULT AVOCAT

ALARIE, LEGAULT  
BEAUCHEMIN  
PAQUIN, JOBIN  
& BRISSON  
A V O C A T S

1259, rue Berri, 10<sup>e</sup> étage  
Montréal, Québec H2L 4C7  
Téléphone: (514) 844-6216  
Télécopieur: (514) 844-8129



« Mon assurance  
de groupe,  
j'en profite. »

**Profitez des rabais et des avantages  
de groupe exclusifs pour vos assurances  
automobile et habitation.**

Au service de votre tranquillité d'esprit, votre assureur de groupe vous offre les plus hauts standards de service de l'industrie – et la meilleure assurance de groupe, au meilleur prix.



**La Personnelle**  
assurances générales

Montréal : (514) 281-8121 • Québec : (418) 835-6806  
Sans frais : 1 800 363-6344 • [www.quebec.lapersonnelle.com](http://www.quebec.lapersonnelle.com)

**Votre assureur de groupe automobile et habitation**

# 50 ans d'éducation des adultes à l'Université de Montréal

**L'Université de Montréal célèbre cet automne ses 50 ans d'engagement en éducation des adultes. L'événement coïncide avec la première édition de la Semaine québécoise des adultes en formation.**

soixante, dont l'aspect le plus marquant est une plus grande accessibilité aux études et cela, dans tous les ordres d'enseignement. C'est de cette époque que date l'entrée massive des adultes dans les universités. Le phénomène ne se limite d'ailleurs pas au Québec puisque la plupart des pays s'entichent d'un nouveau concept — l'éducation perma-

l'ampleur. La direction de l'Université estime que le Service d'éducation permanente n'est plus un organisme approprié dans les circonstances. Elle crée donc la Faculté de l'éducation permanente (FEP) en 1975, guidée en cela par la double préoccupation de «développement de l'éducation des adultes dans l'ensemble de l'Université et de la participation de l'université à un régime intégré d'éducation permanente».

La FEP a comme mandat principal de créer et administrer des programmes «de façon autonome, au premier cycle d'abord, des programmes destinés aux adultes, inspirés toutefois du concept novateur d'éducation permanente». On lui confie aussi une fonction d'animation et de conseil auprès des autres facultés.

Plus simple à dire qu'à faire. D'innombrables et vigoureux débats ont entouré et entourent toujours l'existence de cette faculté particulière dont on cherche encore la place exacte qu'elle pourrait et devrait occuper dans la «grande université de recherche» qu'est l'U. de

M. (voir à ce propos *Quelques défis pour la FEP et son nouveau doyen*, p. 12).

Au moment d'écrire ces lignes, on projetait de célébrer ce 50<sup>e</sup> anniversaire de l'éducation des adultes à la fin d'octobre en organisant un débat avec des invités de marque et en présentant des témoignages sur vidéo de personnalités qui ont fait des études à la FEP. La journée se terminerait par un cocktail dans le hall d'honneur du Pavillon principal.



*Cette photo a été prise en 1992, au moment où l'on célébrait le 40<sup>e</sup> anniversaire de l'éducation des adultes à l'Université de Montréal. De gauche à droite, 1<sup>ère</sup> rangée, MM. Léo A Dorais, directeur du Service de l'extension de l'enseignement en 1967-1968 et directeur du Service de l'éducation permanente en 1968-1969; Jean Houpert, directeur du Service de l'extension de l'enseignement de 1962 à 1966; Guy Bourgeault, doyen de 1977 à 1985 et Gaétan Daoust, premier doyen de la Faculté en 1975-1976. En deuxième rangée, MM. Robert Martin, président de l'AGEEFEP; Gérard Potvin, directeur du baccalauréat pour adultes de 1961 à 1963; Jacques Boucher, doyen de 1989 à 1997 et Jean-Pierre Cruvelier, chargé de cours depuis 1963.*

Même si le phénomène était loin de comporter la même ampleur qu'aujourd'hui, l'établissement accueillait déjà suffisamment d'étudiant-e-s adultes, au début des années cinquante, pour juger opportun de créer le Service d'extension de l'enseignement. On est alors en 1952 et la principale voie qui s'offre à ces adultes est celle du baccalauréat ès arts.

Comme chacun le sait, le gouvernement du Québec lance une profonde réforme de l'éducation dans les années

nente — qui transforme la conception même de l'éducation : dorénavant, celle-ci ne se limite plus à la première période de la vie. C'est pour s'adapter à cette nouvelle réalité que l'U. de M. met sur pied, en 1968, le Service d'éducation permanente. C'est aussi à cette époque que se multiplient les programmes de certificat, qui sont mieux adaptés que les baccalauréats traditionnels aux besoins de formation des adultes.

Dans les années suivantes, l'éducation des adultes ne cesse de prendre de

# En enseignement à distance, les étudiants n'optent pas pour les meilleures stratégies d'apprentissage

Recherche : Chantal Bastien  
Rédaction : Claude Garon

**E**n enseignement à distance, de nombreux étudiants et étudiantes n'optent pas pour les meilleures stratégies d'apprentissage. On en veut pour preuve que 48,5 % d'entre eux se limitent à une seule source documentaire, soit le manuel qui leur est fourni, et que 63 % répondent aux questions qui leur sont posées en fonction de ce qu'ils croient que l'enseignant désire et non de ce qu'ils ont eux-mêmes compris.

Ce sont là des constatations d'une étude intitulée *Perspectives multiples et cours à distance* qu'a réalisée M<sup>me</sup> Hélène Bilodeau, de l'Université du Québec à Rimouski. Elle en a fait l'exposé au 70<sup>e</sup> congrès de l'Association francophone pour le savoir (ACFAS) dans le cadre d'un colloque intitulé «La formation à distance et le constructivisme : de la recherche à la pratique».

## INTÉGRER LES NOUVELLES CONNAISSANCES

Dans la perspective constructiviste, on observe les comportements ainsi que les processus de perception et

de communication afin de constater dans quelle mesure l'étudiant arrive ou non à relier et à intégrer les nouvelles connaissances d'un cours à son expérience personnelle et professionnelle. C'est de cette capacité que dépendrait l'acquisition d'un savoir significatif. À ce point de vue, l'enseignement à distance comporte des caractéristiques intéressantes puisque l'étudiant-e jouit d'une grande latitude dans l'organisation de son temps et la façon de réaliser les activités proposées. Comparativement à une classe traditionnelle, la relation avec l'enseignant-e est également fort différente.

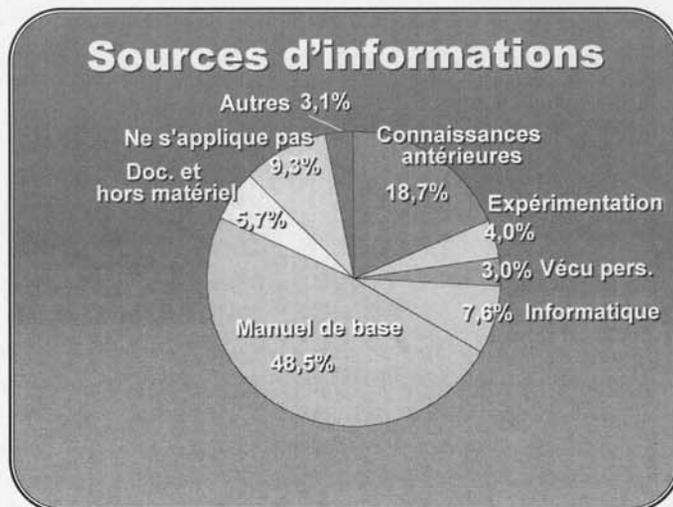
Ce qu'indiquent les données de l'étude de M<sup>me</sup> Bilodeau, c'est que les

tion. Dans les activités d'apprentissage (graphique 2), on constate que le repérage d'information dans les documents (33,9 %) et sa restitution sans traitement personnel de l'information (38,3 %) sont très fréquents. Il y a sans doute lieu de s'étonner que seulement 11,9 % des étudiant-e-s produisent leurs propres textes, ce qui permet pourtant d'améliorer les capacités de jugement, d'analyse et de synthèse. On observe de plus que peu d'étudiant-e-s (2,3 %) font appel à la métacognition, c'est-à-dire à la connaissance de leur propre façon d'apprendre. Notons aussi qu'ils utilisent peu le web, car la quantité et le caractère hétéroclite de l'information qu'on y trouve leur feraient perdre de vue l'objectif à atteindre.

## CE QU'ILS EN PENSENT

Pourquoi en est-il ainsi? M<sup>me</sup> Bilodeau a posé la question aux concepteurs de cours et aux étudiant-e-s. Ces derniers ont souligné qu'ils recourent préférentiellement au repérage et à la restitution de l'information contenue dans le livre de base en raison d'un moindre risque de confrontation d'idées et de la simplification de la tâche. Ils considèrent par ailleurs que la charge de travail est trop lourde pour leur permettre

d'aller en profondeur et ils souffriraient de «désorientation cognitive» du fait qu'ils ne peuvent plus compter sur l'interaction directe avec un enseignant-e et des condisciples d'une salle de classe.



étudiant-e-s à distance sont loin d'opter pour les meilleures pratiques. En ce qui concerne les sources d'information (graphique 1), il est frappant de constater que seulement 4 % des étudiant-e-s recourent à l'expérimenta-

Quant aux concepteurs, ils soulignent le coût plus élevé de préparation de questionnaires qui forceraient les étudiant-e-s à ne pas se limiter au repérage et à la restitution de l'information contenue dans le document de base. Ils estiment aussi qu'il faudrait revoir les mécanismes d'encadrement et d'évaluation. Les concepteurs n'en demeurent pas moins persuadés de la qualité de la formation à distance dans le développement de la flexibilité cognitive, du plaisir d'apprendre et de l'interdisciplinarité.

## UNE AUTRE CONCEPTION DE LA RÉUSSITE

Dans deux autres colloques intitulés respectivement «L'adéquation entre le profil d'apprentissage de l'étudiant et l'enseignement : facteur d'abandon ou de persévérance dans les études universitaires» et «Les facteurs d'optimisation de la «e-formation» pour le développement professionnel et personnel des adultes», eux aussi présentés dans le cadre du congrès de l'ACFAS, la question de l'autonomie des étudiant-e-s et de la connaissance de leur propre processus d'apprentissage est également revenue sur le tapis.

Selon M<sup>me</sup> Louise Marchand, de l'Université de Montréal, ce serait un enjeu majeur du E-learning, particulièrement dans le monde du travail, où les entreprises attendent des employé-e-s qu'ils acquièrent des savoirs utiles et transférables dans leur activité professionnelle. La formation antérieure des personnes étant fort variée, cela suppose notamment que la formation soit réellement centrée sur l'apprenant. Le rôle du formateur s'en trouve transformé. En plus de maîtriser les dimensions techniques du E-learning, il doit en effet viser le développement de l'autonomie de l'étudiant.

Louise Langevin et Louise Ménard, de l'UQAM, se sont pour

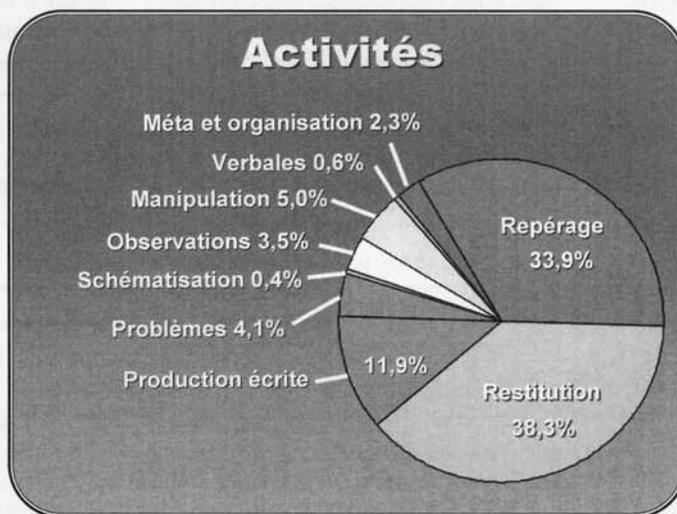
leur part intéressées à la question sous l'angle de la réussite des études selon la conception que s'en font les étudiant-e-s et les professeur-e-s. Elles soulèvent un élément particulièrement intéressant : la nécessité pour tous et chacun de changer de mentalité en considérant que l'acquisition de compétences — non le seul résultat aux examens — constitue la véritable mesure de la réussite scolaire. Les deux chercheuses rêvent ainsi du jour où, dans les corridors, les élèves discuteront davantage de l'intégration de leurs apprentissages dans leur propre vie plutôt que des notes qu'ils ont

l'étudiant-e et l'enseignement constitue-t-elle un facteur d'abandon et de persévérance dans les études? De façon plus précise, quels sont les facteurs d'abandon sur lesquels le corps professoral peut agir?

Au nombre des facteurs connus de nature à provoquer l'abandon, on note la formation antérieure déficiente des étudiant-e-s, la diversité de leurs objectifs — certains convoitent une augmentation de salaire alors que pour d'autres, c'est l'acquisition de nouvelles compétences qui compte —, la compétition entre pairs, le sentiment d'isolement ainsi que l'incapacité de certains professeur-e-s à communiquer leur matière et à animer une classe.

Il semble par ailleurs que les étudiant-e-s qui travaillent en équipe au lieu de suivre des cours magistraux feraient preuve d'une plus grande persévérance. La capacité de faire de la classe une communauté d'apprenants où l'on partage les connaissances et les responsabilités et, de façon générale, les activités où l'étudiant-e joue un rôle actif (débat, discussion, étude de cas, etc.) favoriseraient également le sentiment d'appartenance et, partant, la persévérance.

Globalement, M. Viau et M<sup>me</sup> Sauvé constatent cependant qu'il existe peu d'études sur ces questions réalisées dans le contexte réel des cours. Cette lacune, se demandent-ils, n'expliquerait-elle pas la désresponsabilisation générale à l'égard du problème de l'abandon?



obtenues pour leurs travaux et de la matière à étudier pour réussir le prochain examen.

## LA PERSÉVÉRANCE

Selon les statistiques du ministère de l'Éducation de 1998, rappellent par ailleurs les chercheurs Rolland Viau de l'Université de Sherbrooke et Louise Sauvé de la Télé-université, 33 % des étudiant-e-s du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>e</sup> cycles abandonnent leurs études sans avoir obtenu leur diplôme. Cette proportion est de 46,5 % au doctorat et de 59,5 % chez les étudiant-e-s à temps partiel de l'éducation permanente. À partir d'une recension des articles scientifiques, les deux chercheurs se sont donc posé les questions suivantes : Dans quelle mesure l'adéquation entre le profil d'apprentissage de

# Le journalisme et la confusion des genres : **Distraire ou informer?**

**Claude Garon**

**E**n information, il y a un rejet global de l'effort et du sérieux, une volonté d'être léger et souriant. Entre autres phénomènes, nous assistons à une croissance de popularité des journaux télévisés de la télévision privée, dont les nouvelles sont des résumés bêtes et idiots de communiqués de presse. Ces journaux se caractérisent en outre par l'inculture et une langue approximative. On a même entendu un journaliste parler dans un reportage d'une certaine pratique sexuelle en la désignant comme le «cuniculus».

Ce sont des propos fort caustiques qu'a tenus le journaliste Gil Courtemanche, l'un des participants à la table ronde du Prix Lizette-Gervais, qui avait cette année pour thème «La confusion des genres. Journalistes ou vedettes? Distraire ou informer?» Les journalistes Patrick Masbourian et André Pratte participaient également à cette discussion qu'animait M<sup>me</sup> Suzanne Laberge, elle aussi une journaliste fort connue, qui est en outre présidente du Prix Lizette-Gervais.

À propos des pages des journaux et des émissions qui portent sur l'économie, M. Courtemanche constate qu'ils ne parlent que de la bourse, sans jamais en critiquer l'artificialité, et qu'il n'y a à peu près pas d'information sur la réalité économique que vit la population, la crise du logement, l'exclusion et la précarité d'emploi.

Le phénomène dit de la «convergence», c'est-à-dire la création de grandes entités regroupant des entreprises de

divertissement et d'information, contribuerait également à nourrir la confusion des genres. Dans ce processus, estime M. Courtemanche, «les journalistes sont les instruments de la concurrence entre les conglomerats» et ceux-ci, pour satisfaire leurs actionnaires, doivent obtenir un rendement annuel de plus de 15 %. De façon générale, estime-t-il, il ne subsiste que peu de liberté d'information au Québec : «C'est comme la Pologne avant la chute du communisme. Il n'y avait dans le pays que trois quotidiens, un conservateur, un progressiste et un orthodoxe, mais tous les trois étaient communistes.»

## **LE BAPTÊME DE RENÉ-CHARLES**

Notant pour sa part que la frontière entre l'information, la communication et le divertissement n'est pas facile à tracer, André Pratte constate aussi certaines dérives. Il donne l'exemple du baptême de René-Charles Dion-Angelil, auquel RDI a consacré une émission d'au moins deux heures, ce qui était en soi un message sur l'importance de l'événement. Or, étant donné que fort peu de badauds s'étaient rassemblés devant l'église et que les médias n'étaient pas admis à l'intérieur, les journalistes en étaient réduits à recueillir les commentaires des rares passants, dont un couple de touristes norvégiens qui ne pouvaient dire un mot dans la langue de Molière et dont la connaissance de l'anglais était très approximative...

M. Pratte fait aussi état de la tendance à introduire une touche d'humour dans l'information. Il donne l'exemple d'un reportage de TVA sur le projet d'autoriser des stands à hot dog à Montréal, qui se terminait dans un restaurant, où un serveur présentait au journaliste deux hot dogs dans un plateau en argent. Dans ce cas précis, estime le

journaliste, «on distrait davantage qu'on informe».

Les initiatives destinées à intéresser le lecteur ou l'auditeur ne sont cependant pas toutes aussi pernicieuses. Ainsi, le *Wall Street Journal*, connu pour son austérité et sa rigueur, n'avait jamais utilisé la couleur dans ses pages jusqu'à tout récemment. «Est-ce que cela enlève quelque chose à la qualité de l'information?», se demande M. Pratte, visiblement enclin à répondre dans la négative.

## **HUIT SECONDES POUR ATTIRER L'ATTENTION**

Pour Patrick Masbourian, enfin, les médias veulent faire de l'argent et, pour cela, il leur faut attirer et fidéliser le plus grand auditoire possible. Or, le téléspectateur qui zappe prend une décision en environ huit secondes, ce qui laisse bien peu de temps pour susciter son intérêt. Ce phénomène entraîne des excès, comme au Sommet de Québec, où le reporter et son invité portaient des casques de guerre. Dans ce fatras, il n'est pas toujours facile de distinguer ce qui relève de l'information journalistique et ce qui appartient plutôt aux relations publiques.

Patrick Masbourian considère également que la télévision francophone manque d'imagination et il déplore que le journaliste, sous le couvert de l'objectivité, cesse d'être un homme et un citoyen. Cela n'est pas inéluctable et il en veut pour preuve *The Journal*, de CBC, qui comporte une chronique de nature éditoriale, ce qui n'existe pas à la télé francophone.

Au regard de ces problèmes très complexes, quels conseils donner aux étudiants et aux jeunes journalistes fraîchement diplômés? Gil Courtemanche, n'y va pas par quatre chemins : «Ne perdez pas votre temps dans les médias traditionnels, travaillez plutôt dans les médias alternatifs et communautaires.»

# Remise des prix Lizette-Gervais

**U**ne étudiante de la Faculté de l'éducation permanente, **Émilie Dubreuil**, et une étudiante de l'UQAM, **Sara-Ève Hammond**, ont remporté les prix de journalisme Lizette-Gervais 2002. Le jury a aussi attribué une mention spéciale à **Jean-Thomas Léveillé Trudel**, du cégep de Jonquière.

Le nom des gagnants a été divulgué à l'Université de Montréal au cours de la 16<sup>e</sup> édition de la Remise du Prix Lizette-Gervais., un honneur décerné annuellement aux meilleurs travaux qu'ont réalisés des étudiants en communication et

en journalisme des universités et cégeps francophones du Québec. Quelque 250 personnes, des étudiants, des enseignants et des professionnels de l'information, assistaient à l'événement.

Dans la catégorie radio, Émilie Dubreuil, étudiante au Certificat en journalisme de la Faculté de l'éducation permanente, a obtenu le prix pour un touchant reportage sur une préadolescente d'une communauté juive orthodoxe de Montréal. La lauréate a reçu un chèque de 1 500 \$ et elle effectuera un stage rémunéré à la première chaîne de Radio-Canada. Dans cette même catégorie, le jury a décerné une mention d'honneur à Jean-Thomas Léveillé-Trudel, du programme Art et technologie des médias

du cégep de Jonquière, pour un reportage sur la pollution par le bruit.

Dans la catégorie télévision, c'est un reportage sur une école d'une communauté mohawk soucieuse de préserver sa langue qui a valu le premier prix à Sara-Ève Hammond, étudiante au baccalauréat en communication de l'UQAM. En plus de recevoir une bourse de 1 500 \$, la lauréate effectuera un stage rémunéré au réseau TVA.

## Poursuite du concours "Moi, je publie"

« 800\$ en prix »

Vous êtes étudiante ou étudiant à la Faculté de l'éducation permanente et vous avez le goût d'écrire et d'être publié? Participez au concours "Moi, je publie", qu'organisent conjointement l'AGEEFEP, votre association étudiante, et la Faculté de l'éducation permanente, en collaboration avec Pepsi.

Le concours consiste à produire un article de 4 à 4,5 feuillets traitant de l'éducation pour publication dans la revue *Cité éducative*. L'article peut être une recherche, une analyse, une entrevue ou un reportage.

Pour participer, vous devez faire parvenir votre texte au plus tard le 17 janvier 2003, avant 17 h, à l'adresse suivante : Concours "Moi, je publie", AGEEFEP, pavillon J. A. DeSève, local B-2419, Université de Montréal, C. P. 6128, Succ. Centre-ville, Montréal, Qc., H3C 3J7.

Un jury composé de trois personnes choisira deux textes gagnants qui seront publiés dans le numéro de mars de *Cité éducative*. Les auteurs recevront respectivement une bourse de 500 \$ et de 300 \$.

**Bonne chance!**



# Les étudiants à temps partiel enfin admissibles à l'aide financière

**L**es étudiants et les étudiantes à temps partiel sont maintenant admissibles à l'aide financière aux études. Au début d'août, le conseil des ministres du gouvernement du Québec a en effet adopté les règlements relatifs au Programme de prêts pour les études à temps partiel, ce qui a officialisé son entrée en vigueur.

Rappelons que, pour être admissible à ce programme, un étudiant-e doit être inscrit à un minimum de six crédits. L'aide consiste en un prêt couvrant les frais scolaires, ce qui inclut les droits de scolarité et les frais de matériel scolaire, ainsi que les frais de garde des enfants. Durant tout le temps des études, le gou-

vernement assume les intérêts sur ces prêts.

Certains étudiant-e-s à temps partiel sont par ailleurs considérés comme des étudiant-e-s à plein temps, ce qui leur permet d'obtenir une bourse en plus de leur prêt. C'est le cas des chefs de famille monoparentale dans les situations suivantes : l'étudiante est enceinte d'au moins 20 semaines, l'étudiant-e habite avec un enfant âgé de moins de 12 ans ou l'étudiant-e habite avec un enfant âgé de moins de 21 ans atteint d'une déficience fonctionnelle majeure. L'étudiante avec un conjoint peut aussi être admissible si elle est enceinte d'au moins 20 semaines, qu'elle habite avec un enfant âgé de moins de 6 ans ou qu'elle habite avec un enfant âgé de moins de 21 ans atteint d'une déficience fonctionnelle majeure.

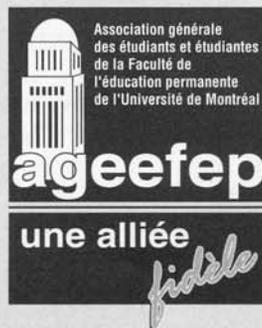
L'AGEEFEP et la Fédération des associations étudiantes universitaires québécoises en éducation permanente (FAEUQEP) se sont évidemment réjouies de ces nouvelles mesures qu'elles revendiquaient depuis plus de 10 ans. L'Association et la Fédération ont d'ailleurs été directement impliquées dans le processus de réforme du régime de l'aide financière.

On peut obtenir tous les détails à ce sujet à l'adresse internet suivante : <http://www.afe.gouv.qc.ca/vdirTempsPartielNouveautes2002.asp>. Le bureau de l'aide financière de l'Université de Montréal, situé au 2332, boulevard Édouard-Montpetit, dispose également de toute l'information pertinente.

## Assemblée générale

**Le samedi 16 novembre 2002**

**Pavillon Jean-Brillant  
De 9 h à 17 h**



Le samedi 16 novembre prochain, vous êtes convié à participer à l'assemblée générale de votre association étudiante : l'AGEEFEP. Vous êtes inscrit à un programme d'études de la Faculté de l'éducation permanente (FEP) ? Vous avez le goût de rencontrer vos représentants étudiants ? Vous aimeriez en savoir plus sur le fonctionnement de votre association ? Vous aimeriez vous impliquer dans la vie étudiante de votre université ? Vous avez des idées pour améliorer la vie étudiante sur le campus ? Cette assemblée générale est pour vous. Pour vous inscrire ou pour de plus amples informations, composez le (514) 343-7733.

# 429 nouveaux bacheliers et bachelières

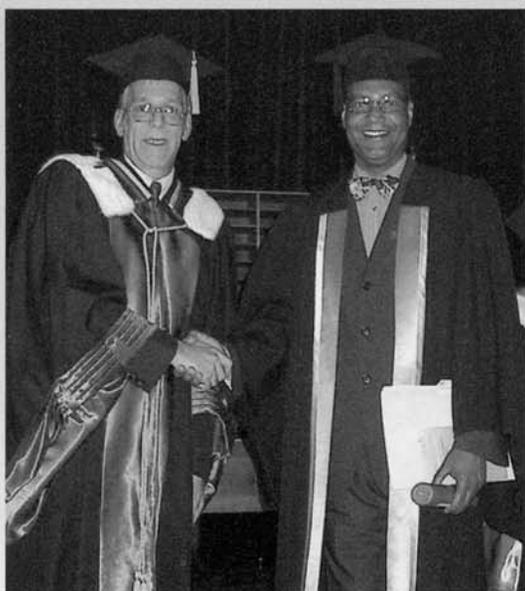
**«La force de la Faculté de l'éducation permanente réside dans la diversité et la richesse des compétences de ses 500 professeurs et chargés de cours, issus tant des milieux universitaires que professionnels. L'enseignement favorise l'intégration de la théorie et de la pratique, une interaction constante avec les étudiants et la mise en valeur de leur expérience de travail.»**

Les quelque 429 bacheliers et bachelières de la promotion 2001 partagent, selon toute probabilité, ce point de vue tiré de la brochure de la Collation des grades de la Faculté de l'éducation permanente, un événement tenu en mai dernier.

En dépit de son caractère officiel, la collation des grades de la FEP demeure une cérémonie décontractée et émouvante.

Peut-être cela est-il dû au fait que ce sont bien souvent les enfants qui assistent à la diplomation de leurs parents, et non l'inverse comme dans la plupart des autres facultés.

L'AGEEFEP est étroitement associée à la Faculté de l'éducation permanente dans l'organisation de cette soirée.



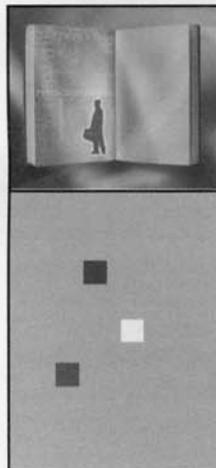
*C'est M. Ange Langlois (à droite) qui a pris la parole au nom des diplômés. M. Langlois en est d'ailleurs à son deuxième baccalauréat à la FEP. Il est aussi membre du conseil d'administration de l'AGEEFEP. Il reçoit les félicitations du doyen, M. Jean-Marc Boudrias.*



*Mme Marie-Hélène Turmel a obtenu le prix du doyen en journalisme. Elle avait également été lauréate du prix Lizette-Gervais 2001, dans la catégorie radio.*



*Mme Marylène Têtu, du certificat en journalisme, a été honorée à titre de lauréate canadienne de la convoitée Bourse René-Payot.*



**Faculté de l'éducation permanente**  
*La faculté d'évoluer*

**La FEP fête 50 ans d'éducation permanente à l'Université de Montréal.**

À surveiller cet automne :

Table ronde et festivités - Le mardi 29 octobre 2002

**Université**   
**de Montréal**

## Deux millions pour le sport d'excellence

Au cours des cinq prochaines années, une trentaine de personnalités du monde des affaires, regroupées dans le Club des Gouverneurs, contribueront quelque deux millions de dollars au sport d'excellence à l'Université de Montréal. Selon le recteur, M. Robert Lacroix, l'objectif sera facilement atteint puisqu'une somme d'environ un million a été recueillie en un mois. Il faut dire que les membres du Club des Gouverneurs ne sont pas des abonnés de la soupe populaire, à commencer par M. Normand Legault, le pdg du Grand Prix F1 du Canada, qui en assume la présidence. M. Jean Coutu, qui avait quelques mois plus tôt donné 12 millions de dollars à l'U. de M. pour la construction du nouveau pavillon de pharmacie, est aussi de cette cause. Grâce à cet argent, «les étudiants athlètes auront accès notamment à des programmes d'aide pédagogique, à une salle de musculation spécialisée pour les athlètes de haut niveau, à un véhicule pour le déplacement des équipes, etc. La contribution du Club des Gouverneurs permettra également de solidifier le programme de sport d'excellence par l'ajout de ressources stables, le développement du secteur des communications et la mise en place d'un réseau des Anciens Carabins», lit-on dans le communiqué de presse. Après une éclipse de plusieurs années, le sport d'excellence connaît un spectaculaire regain à l'U. de M. puisqu'on dénombre maintenant 13 équipes et 300 athlètes étudiants dans les disciplines suivantes : badminton, football, golf, natation, ski alpin, soccer, tennis et volleyball. Comme l'a souligné M. Robert Panet-Raymond, président du conseil d'administration du CEPsum, le développement du sport d'excellence nécessitait un financement séparé. Dans le passé, en effet, ce sont principalement les Services aux étudiants qui finançaient le sport d'excellence. Or, il fut un temps où le mouvement étudiant a vu une opposition et fait un choix entre le sport d'excellence et le sport de participation, d'où l'éclipse évoquée précédemment. M. Lacroix a par ailleurs rappelé que le sport d'excellence constitue un terrain privilégié d'application de plusieurs disciplines universitaires, dont la psychologie et la médecine sportives, la physiothérapie et la kinésiologie. Il voit dans les événements récents la création du «modèle U. de M., qui permet aux étudiants de se réaliser pleinement».

## Les Carabins

«Tu parles d'un nom!», avons-nous entendu de la part d'étudiants de l'U. de M. et de personnes de l'extérieur. On commentait ainsi la dénomination de la nouvelle équipe de football — Les Carabins — et de l'ensemble des équipes sportives d'élite de l'établissement. Pourtant, ce choix se justifie au regard de l'histoire, comme le rappelle la documentation officielle : «Au 19<sup>e</sup> siècle, le mot «carabin» désignait les étudiants en médecine, principalement ceux qui pratiquaient une activité sportive. L'expression a toutefois été redéfinie au cours des années 50 pour refléter le statut particulier de l'étudiant universitaire se situant dans son cheminement psychologique vers l'âge adulte. Conscients à la fois de leur jeunesse et de leur besoin de s'exprimer, mais aussi du sérieux et de l'importance des études, les carabins se manifestaient principalement en dehors des heures de classe en s'encourageant à «lâcher leur fou» et reconnaissaient que tout bonne méthode de travail prévoit également de sains divertissements. Les leaders de l'Association généralement des étudiants de l'Université de Montréal (AGEUM) de cette époque s'identifiaient d'ailleurs à des carabins et utilisaient le mot pour symboliser l'esprit universitaire où se rejoignent l'idéal des études et la solidarité étudiante». Le baron Pierre de Coubertin n'aurait pas dit mieux!

## L'importance du certificat universitaire au Québec

L'Étude comparée de la réussite universitaire Québec-Ontario affirme que «le nombre de diplômes décernés en Ontario est bien plus élevé qu'au Québec en raison d'une plus forte population. Au Québec, le nombre de diplômés du postsecondaire chute régulièrement d'année en année, alors que celui de l'Ontario paraît se stabiliser. Selon les auteurs, la principale raison vient de l'énorme importance au Québec du certificat universitaire qui est décerné aux jeunes adultes désireux reprendre des études tout en conservant un emploi», lit-on dans le bulletin de mai 2002 du Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations (CIRANO). Si l'on ne tient pas compte des programmes de certificat, la performance des deux provinces est comparable, à quelques différences près : il y a davantage de bacheliers en Ontario alors que le Québec produit plus de diplômés de maîtrise et de doctorat. En outre, les secteurs de l'éducation et de la santé ainsi que celui de l'administration,

de la gestion et du commerce sont plus populaires au Québec alors que les étudiants ontariens sont plus nombreux à opter pour les sciences humaines et la biologie. En ce qui regarde l'attrait qu'exerce le secteur de l'administration chez les étudiants québécois, les auteurs posent les questions suivantes : «Est-il profitable pour l'économie québécoise d'avoir autant de jeunes en administration sans une autre formation de base? Ne serait-il pas préférable d'avoir des jeunes diplômés en chimie et spécialisés en administration, par exemple?». Cette étude est l'œuvre conjointe de Claude Montmarquette (U. de M. et CIRANO), Muriel Meunier (U. de Genève), Jérôme Scheaffer (CIRANO) et Laure Thomas (CIRANO).

## Camp U. de M. et associations étudiantes

Depuis quelques années, c'est-à-dire depuis la nomination de M. Robert Lacroix comme recteur, la direction de l'Université de Montréal et les membres des comités exécutifs des deux associations accréditées, l'AGEEFEP et de la Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal (FAECUM), se rencontrent annuellement pendant deux jours, dans un décor champêtre et une ambiance décontractée, pour s'échanger de l'information et discuter de points d'intérêt commun. Entre autres, la plupart des vice-recteurs, le secrétaire général, le directeur des finances et le recteur lui-même viennent expliquer l'évolution des principaux dossiers dont ils



sont responsables. Ce type de rencontre s'inscrit dans une nette décontraction des relations entre la direction de l'Université et les associations étudiantes. Dans les années précédant la venue de M. Lacroix, la tenue d'une telle rencontre aurait été difficilement imaginable, car le climat était plutôt à l'affrontement. Sur la photo, dernière rangée, on aura reconnu le président de l'AGEEFEP, M. Robert Martin, et l'un des vice-présidents, M. Denis Sylvain. Le secrétaire général, M. Normand Bélisle, était aussi présent. Il n'apparaît pas sur la photo pour une bonne raison : c'est lui qui tenait la caméra.

## La correction anonyme des travaux et examens

Lorsqu'un professeur ou un correcteur de la Faculté de droit de l'U. de M. corrige un examen, il ignore de quel étudiant-e il s'agit. Pour la simple raison qu'un autocollant en cache le nom et le code permanent. C'est le personnel de secrétariat qui enlève l'autocollant et inscrit la note dans le dossier de l'étudiant-e. L'AGEEFEP considère qu'il s'agit d'une pratique exemplaire, qui est de nature à éliminer tout biais dans la correction, ce qui se produit sans doute rarement, ou toute suspicion de biais, ce qui est beaucoup plus fréquent. Foi du service des plaintes de l'Association, bon nombre d'étudiants et d'étudiantes de la FEP sont persuadés qu'ils peuvent faire l'objet de représailles s'ils contestent des éléments du plan de cours ou manifestent leur désaccord à l'égard des propos de l'enseignant-e. L'adoption du système utilisé en droit contribuerait donc à éliminer cette crainte. L'AGEEFEP a soumis la question aux autorités de la Faculté à l'occasion d'une rencontre du comité FEP-AGEEFEP. Entre autres choses, elle a demandé quel serait le coût d'implantation et d'opération d'un tel système. L'affaire reviendra sans doute sur le tapis cet automne.

## Des labos multimédias plus accessibles

Ce n'est pas tous les jours qu'un service universitaire devient plus accessible aux étudiants et aux étudiantes de la FEP. Aussi faut-il féliciter les responsables lorsque cela se produit. C'est ce qu'a fait le vice-doyen aux études, M. Serge Bienvenu, à propos de la plus grande accessibilité aux laboratoires multimédias du pavillon Marie-Victorin et de la présence de techniciens les fins de semaine. La FEP comptant plusieurs programmes de communication, de nombreux étudiant-e-s utilisent les labos de Marie-Victorin le soir et la fin de semaine pour effectuer leurs travaux. Dans la lettre destinée à la Direction générale des technologies de l'information et de la communication, M. Bienvenu écrit : « Nous souhaitons que cette bonne collaboration se poursuive au cours des prochaines années afin de pouvoir continuer à offrir à nos étudiants les meilleures conditions possibles à leur réussite académique, et ce, dans un contexte où de plus en plus de cours feront appel aux nouvelles technologies. »

## Assemblée générale de l'AGEEFEP

Tous les étudiants et les étudiantes de la Faculté de l'éducation permanente sont invités à participer à l'assemblée générale de l'AGEEFEP, le samedi 16 novembre, à compter de 9 h, au pavillon 3200 Jean-Brillant. Au moment d'écrire ces lignes, l'ordre du jour n'était pas établi, mais il est assuré, tel que le prévoit la loi, qu'on y déposera les états financiers de l'année 2001-2002. Soit dit en passant, après des années très difficiles à ce point de vue, l'Association est en voie de réaliser un spectaculaire redressement budgétaire. L'état de la situation et l'évolution prévisible de la Faculté de l'éducation permanente seront sans doute aussi au cœur des débats. On parlera plus particulièrement de la création de nouveaux programmes de certificat et de baccalauréat qualifié, voire même de Diplômes d'études supérieures spécialisées (DESS), de reconnaissance des acquis ainsi que de correction anonyme des travaux et examens (dans ce dernier cas, voir ci-dessous). Pour information, prière de composer le (514) 343-7733 si vous habitez la région montréalaise et le 1-800-563-3678 si vous êtes de l'extérieur.

# Du 26 août au 13 septembre

*C'est la rentrée à La Brunante!*



**DES SPÉCIAUX TOUS LES JOURS  
DU PLAISIR À LA PINTÉ**

**DES PRIX À GAGNER**

**DES HEURES DE PLAISIR...**

Présentez ce coupon avant de commander

### Témoignages

«J'en ai fait des cauchemards toute la session, j'ai mis 6 mois de plus à me faire des amis, même mes profs me regardaient avec un drôle d'air! Quand j'y pense, rater une si belle occasion! Quel gâchis! Si c'était à refaire j'y serais tous les jours!»

*Un quidam qui a raté la rentrée 2001 à La Brunante*

«Quelle belle organisation! Ça me donne le goût de retarder mon départ à la retraite!»

*Un responsable de la régie de l'immeuble*

**MOLSON**

Pour souligner la rentrée, la Brasserie Molson vous offre un produit Molson en bouteille **GRATUIT**. (Valide jusqu'au 13 sept. 2002)

Pour souligner la rentrée, la Brasserie Molson vous offre un produit Molson en bouteille **GRATUIT**. (Valide jusqu'au 13 sept. 2002)

**CAFÉ BAR**  
*La Brunante*

3200, Jean-Brillant, 2e étage

Faculté de l'éducation permanente

*La faculté d'évoluer*

## Diversifiez vos compétences.

Des programmes multidisciplinaires axés sur la pratique.

### COMMUNICATION

- Communication appliquée ■ Communication promotionnelle
- Français langue seconde pour non-francophones
- Journalisme ■ Localisation ■ Publicité ■ Rédaction
- Relations publiques ■ Traduction I et II

### COURS DE LANGUE

- Anglais ■ Français langue seconde

### GESTION

- Gestion appliquée à la police et à la sécurité
- Gestion de l'invalidité et de la réadaptation
- Gestion des services de santé et des services sociaux ■ Relations industrielles

### INFORMATIQUE

- Bureautique ■ Initiation à la programmation
- Initiation au multimédia

### INTERVENTION

- Intervention auprès des jeunes
- Intervention dans les groupes et les organisations ■ Intervention de crise
- Intervention en déficience intellectuelle ■ Petite enfance et famille
- Relations interculturelles ■ Toxicomanies
- Violence, victimes et société

### JUSTICE

- Criminologie ■ Droit

### SANTÉ

- Gérontologie ■ Inhalothérapie ■ Perfusion extracorporelle
- Santé communautaire ■ Santé et sécurité du travail
- Santé mentale

### ÉTUDES INDIVIDUALISÉES

- Programme personnalisé

CAMPUS ■ CAMPUS RÉGIONAUX ■ FORMATION À DISTANCE

### RENSEIGNEMENTS

514 343 6090 ou 1 800 363 8876

[www.fep.umontreal.ca](http://www.fep.umontreal.ca)

Université   
de Montréal